

Unis pour charges administratives simplifiées

Eric Gerber (PLR)

L'agriculture jurassienne fait face à des défis de taille au regard des prix sur les marchés, de sa fiscalité, du changement climatique ou encore du changement générationnel. A elles seules, ces difficultés mettent nos exploitations sous pression et peuvent nuire au moral du secteur primaire dans son ensemble. Pas résigné, ce dernier continue de s'adapter avec force et innovation, tel que le ferait une entreprise face à une forte concurrence. Modifiant ses processus, rationalisant ses filières de production ou encore modernisant son outil de travail, les familles paysannes jurassiennes croient en l'avenir de leur entreprise.

Pourtant, depuis 2023 et l'introduction d'une multitude de nouvelles exigences, notamment via les nouveaux systèmes de production, l'agriculture est entravée dans son évolution et sa capacité d'adaptation. Noyée sous une charge administrative galopante et en constante évolution, les exploitations agricoles investissent le peu de temps à disposition dans l'apprentissage d'outils qui deviennent à leur tour rapidement obsolètes. La future plateforme annoncée digiFLUX, l'obligation d'utilisation des pendillards, les changements 2025 concernant la ristourne sur les carburants, la LAT 2 ou encore la fusion prochaine des réseaux de biodiversité et qualité paysage sont une poignée d'exemples à court terme générant insécurité et travail supplémentaire pour nos familles paysannes.

La bonne marche d'un secteur économique nécessite des conditions-cadres stables. Elle exige également une certaine liberté d'action propre à chaque exploitation agricole, afin de mettre en œuvre les objectifs définis - quasiment uniquement - par la Berne fédérale. La politique agricole joue ici un rôle prépondérant dans la marge de manœuvre qu'elle souhaite laisser aux familles paysannes, notamment via sa loi sur l'agriculture. Pourtant, cette dernière n'est pas le seul acte législatif qui étouffe la liberté d'action de nos exploitations.

Par cette résolution, le Parlement jurassien constate que l'évolution des contraintes administratives freinent l'innovation. Il apporte ainsi son soutien au secteur primaire et demande au Conseil fédéral de simplifier l'ensemble des procédures administratives dans le cadre de la politique agricole 2030. Il invite le Gouvernement à prendre en compte cette volonté entrepreneuriale dans sa future prise de position sur l'évolution de la PA.

Eric Gerber (PLR)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Francine Stettler (UDC)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Pierre-André Comte (PS)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Alain Koller (UDC)
- Pauline Godat (Verts)
- Fabrice Macquat (PS)

- Boris Beuret (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Lionel Maître (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Rolf Amstutz (PLR)
- Anael Lovis (PLR)
- Francis Carnal (UDC)
- Stéphane Girardin (UDC)
- Sandra Hauser (Le Centre)
- John Moser (UDC)
- Miriam Moser (UDC)
- Sylvain Quiquerez (Le Centre)
- Pierre Sauvain (PS)
- David Balmer (PLR)
- Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS)
- Karine Génesta-Nagel (Le Centre)
- Christophe Günter (PLR)
- Sandra Monnerat Choffat (PS)
- Aubin Montavon (Le Centre)
- Sébastien Piquerez (Le Centre)
- Brice Prudat (Verts)
- Fabian Zürcher (UDC)
- Philippe Eggertswyler (PCSI)
- Martin Braichet (PLR)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Ignace Berret (PCSI)
- Frédéric Juillerat (UDC)

Intervention déposée officiellement le 02 septembre 2026